Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 831

Artikel: La société inégalitaire
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1023006

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 831 11 septembre 1986

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley

Rédacteur:
Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
Ernst Bollinger
André Gavillet
Wolf Linder
Charles-F. Pochon
Luc Thévenoz

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 20 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10 - 15527 - 9

Imprimerie des Arts et Métiers SA

831

Domaine public

La société inégalitaire

Quoi de plus significatif que la fortune d'un mot ou d'une locution, auxquels la mode (et ce qui est caché sous la mode) donne un sens nouveau.
En France, où l'on recense en permanence deux millions de chômeurs, fleurit l'expression, rétro comme un ramoneur savoyard, «des p'tits boulots».
Passons sur les dissertations politiques, syndicales, journalistiques qui tournent vite en lapalissades: mieux vaut un p'tit boulot que pas de boulot!
Mais surgit bientôt derrière la formule la revendication. Non pas celle des demandeurs d'emploi (la véritable revalorisation des petits boulots serait de les bien payer et d'en faire un métier), mais celle des futurs employeurs.

Que disent-ils? Voir, par exemple, les déclarations de Mme Francine Gomez, PDG de Watermann (France Inter, 1er septembre):
Nous aurions, à titre privé, comme personne physique, du travail à proposer: jardinage, entretien, gardiennage, sécurité, déplacement, etc. Mais il faut que l'Etat nous autorise à déduire de notre revenu les salaires que nous verserons, même s'ils ne sont pas liés à l'acquisition de ce revenu.
De banale, la discussion a pris un tour Ancien Régime; au XVIIIe siècle, on écrivait beaucoup sur le luxe qui fait vivre les petites mains.
En Suisse, même orientation, on veut créer les bases constitutionnelles pour que l'achat d'œuvres d'art soit fiscalement déductible.
Ce n'est pas rêver de polémique que d'imaginer qu'au nom de la culture et de la lutte contre le chômage la classe privilégiée demandera d'être subventionnée par l'Etat. Ou d'autres avantages encore: au titre de propriétaire, au titre d'actionnaire frappé par une double imposition, etc.

Mais la question n'est pas fiscale. Elle est celle d'une stratification sociale qui va se durcissant. La Suisse notamment est engagée dans un tel processus, que masque totalement le slogan du «moins d'Etat».

Recensons les strates:
La Suisse bénéficie de la division internationale du travail. Le rendement de la fortune suisse (ou gérée par la Suisse) placée à l'étranger représente un gain net annuel d'une dizaine de milliards. Situation privilégiée d'investisseur et surtout de créancier. Mais la perception de cet avantage crée le réflexe de défense du privilège: isolement ou distance pris à l'égard de la communauté européenne ou internationale.

Les travailleurs étrangers nous soulagent de beaucoup de besognes peu gratifiantes ou pénibles; mais leur présence suscite des protections juridiques sévères: statut des saisonniers, statut des frontaliers, hiérarchie des permis. La naturalisation est une entreprise difficile et de longue haleine. Les étrangers sont privés de droit civique là où ils travaillent.
Comment ne pas penser, Ancien Régime encore, aux distinctions entre étrangers, natifs, citoyens et aristocrates que connaissaient autrefois certains cantons suisses?
Et parmi les citoyens suisses eux-mêmes, une minorité nullement négligeable se débat, pour des raisons sociales ou individuelles, dans d'énormes difficultés matérielles ou morales.

Le discours et la volonté égalitaires sont plus que jamais d'actualité. Au-delà même du sens de la justice sociale, pour des raisons d'intérêt national: le durcissement des strates sociales est pour une société, l'histoire l'enseigne, risque mortel, sclérose. C'est ce risque de durcissement qui menace la Suisse.

AG